

## **Structure d'assistance pour les États parties affectés par les mines à la préparation des réunions du Comité permanent sur l'assistance aux victimes et la réintégration socio-économique**

### **Introduction :**

Une des améliorations qui a émergé au mois de mai 2002 durant les réunions des Comités permanents établis par les États parties à la Convention d'interdiction des mines antipersonnel a été d'augmenter le nombre d'opportunités données aux États parties de participer. Les États parties affectés par les mines peuvent en effet décider de mettre à profit ces opportunités pendant les réunions du Comité permanent sur l'assistance aux victimes et la réintégration socio-économique en préparant des présentations sur les défis auxquels ils sont confrontés et les efforts entrepris pour relever ces défis. Afin d'assister ces États parties dans la préparation de présentations écrites et orales (maximum 10-12 minutes) sur ces sujets, la structure suivante a été développée.

### **I. L'étendue du défi**

Fournir un aperçu des informations disponibles au sujet des survivants, profils démographiques, type de blessures dont ils ont été victimes et répartition géographique. Existe-t-il un mécanisme de collecte systématique de données qui permet de localiser les nouvelles victimes de mines?

### **II. Répondre au défi :**

Dans chacun des quatre domaines suivants, fournir un bref aperçu de:

- La situation actuelle concernant les services et les équipements nécessaires pour répondre aux besoins des survivants;
- Quelle serait pour vous la situation idéale;
- Votre plan pour obtenir les résultats désirés; et;
- Vos priorités pour l'assistance extérieure.

#### **1. Urgences et soins médicaux permanents**

(e.g., premiers secours et transport afin de traiter de manière efficace les blessures causées par les mines antipersonnel ou d'autres traumatismes, chirurgie, prise en charge de la douleur, et soins médicaux complémentaires pour assurer la réadaptation des survivants)

#### **2. Réadaptation physique/ prothèses**

(e.g., physiothérapie, fabrication et pose de prothèses, soins pré- et post-prothétiques et adaptation des prothèses, fabrication et entretien de dispositifs d'assistance et de chaises roulantes, et assistance à la réadaptation pour les personnes aveugles et sourdes)

#### **3. Assistance psychologique et sociale**

(e.g., assistance des pairs, conseils professionnels, sports et associations pour les personnes handicapées)

#### **4. Réintégration économique**

(e.g., formation professionnelle, alphabétisation, projets générateurs de revenu, prêts pour les micro entreprises, emploi)

### **III. Législation et information du public:**

Fournir un aperçu des lois et politiques mises en place pour promouvoir de manière efficace et améliorer le traitement, l'aide et la protection de tous les citoyens handicapés, y compris les victimes de mines terrestres. Quelles sont les lois et les politiques en place pour faciliter l'accès aux bâtiments et espaces publics? Existe-t-il des mécanismes et/ou organisations de défense des droits des personnes handicapées? Y a-t-il des programmes pour sensibiliser le public aux besoins de ces personnes?

**Points de contact pour les États parties qui souhaitent être assistés dans la préparation des réunions du Comité permanent sur l'assistance aux victimes et la réintégration socio-économique**

Représentant les coprésidents du Comité permanent

Fulviva Benvides-Cotes  
Mission permanente de la Colombie  
Genève, Suisse

Yann Hwang  
Mission permanente de la France  
Genève, Suisse

Unité d'appui à l'application de la Convention du CIDHG

Kerry Brinkert  
Chef de l'Unité d'appui à l'application de la Convention  
Email: k.brinkert@gichd.ch  
Tel: 41-22-906-1637  
Fax: 41-22-906-1690

Comité International de la Croix Rouge

Peter Herby  
Responsable des questions légales  
Email: pherby@icrc.org  
Tel: 41-22-730-2779  
Fax: 41-22-733-2057

Service de lutte antimines des Nations Unies

Judith Dunne  
Consultante, assistance aux victimes  
Email: dunne@un.org  
Tel: 1-917-367-2429  
Fax: 1-212-963-2498

Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL)

Becky Jordan  
Coordinatrice, Groupe de travail sur l'assistance aux victimes  
Email: becky@landminesurvivors.org  
Tel: 1-202-464-0007  
Fax: 1-202-464-0011

Susan B. Walker  
ICBL Intersessional Programme Officer  
Email: walker@icbl.org  
Tel: 41-79-470-1931  
Fax: 41-22-909-3993

---

i Cette structure, qui ne représente qu'une suggestion, peut être utilisée par les États parties à leur guise. Les États parties restent entièrement libres de choisir les modalités de leur participation aux réunions du Comité permanent.